



Canadian Pork Council
Conseil canadien du porc

Déclaration du CCP sur l'annonce du budget fédéral de 2015

Le 21 avril 2015, Ottawa (Ontario) Le budget fédéral annoncé mardi après-midi par le ministre des Finances, Joe Oliver, témoigne de la fermeté de l'engagement du gouvernement fédéral à stimuler le commerce et à étendre les marchés. Ces objectifs sont prioritaires pour notre industrie et le Conseil canadien du porc.

« L'industrie canadienne du porc appuie largement la dynamisation du commerce et des activités de collaboration qui nous permettraient d'améliorer le climat dans les échanges commerciaux et la compétitivité du porc canadien », a déclaré Rick Bergmann, président du CCP. « Nous soutenons fortement le programme sur le commerce du gouvernement canadien et les efforts qu'il déploie pour faciliter l'accès au marché agricole. »

Le budget démontre l'appui et l'engagement continu envers l'agriculture et l'expansion de l'industrie du porc. Les investissements supplémentaires qui seront accordés au Service des délégués commerciaux du Canada et au Secrétariat à l'accès aux marchés visent à maintenir l'accès aux marchés nouveaux et existants et d'étendre le programme Agri-marketing qui a pour but de faire connaître et remarquer les produits canadiens permettra d'assurer la croissance de l'industrie du porc tout en apportant une contribution appréciable à l'économie canadienne.

« Les producteurs de porcs de tout le Canada s'engagent tous fermement à fournir aux consommateurs des aliments sûrs et nutritifs à un coût abordable, a ajouté M. Bergmann. Nous exportons du porc canadien dans plus de 140 pays et je suis heureux de constater que le gouvernement fédéral vise lui aussi à améliorer la compétitivité, à stimuler l'innovation et à favoriser la croissance à long terme et la durabilité de l'industrie canadienne du porc. »

Autres points saillants du Budget susceptibles d'intéresser l'industrie du porc :

- Réduire l'impôt des petites entreprises de 11 % d'ici 2019;
- Investir 1 million de dollars afin de prolonger la durée de l'exemption sur le gain en capital pour les exploitants d'entreprises agricoles;
- Fournir aux producteurs un amortissement dégressif accéléré de 50 % pour les actifs admissibles acquis après 2015 et avant 2026;
- Accorder 42 millions de dollars sur cinq ans, dès 2015–2016 et 9,3 millions par année par la suite pour étendre le marché et les ressources du Service des délégués commerciaux du Canada;
- Investir 18,1 millions de dollars, dès le début de l'exercice 2016–2017 pour accroître la compétitivité et les occasions d'affaires pour le Secrétariat aux marchés dans les domaines de l'agriculture et l'agroalimentaire;
- Investir 12 millions de dollars en deux ans dès le début de l'exercice 2016–2017 dans le programme Agri-marketing pour mieux faire connaître les produits agricoles et agroalimentaires du Canada partout dans le monde.

Le Conseil canadien du porc joue un rôle de porte-parole à l'échelle nationale pour tous les producteurs de porcs du Canada. En tant que fédération regroupant neuf industries provinciales du porc, notre organisation veut jouer un rôle de chef pour que le secteur du porc du Canada devienne et reste dynamique et prospère.

Relations avec les médias :

Gary Stordy

Gestionnaire des relations publiques

Conseil canadien du porc

(t) (613) 236-9239 ext 277